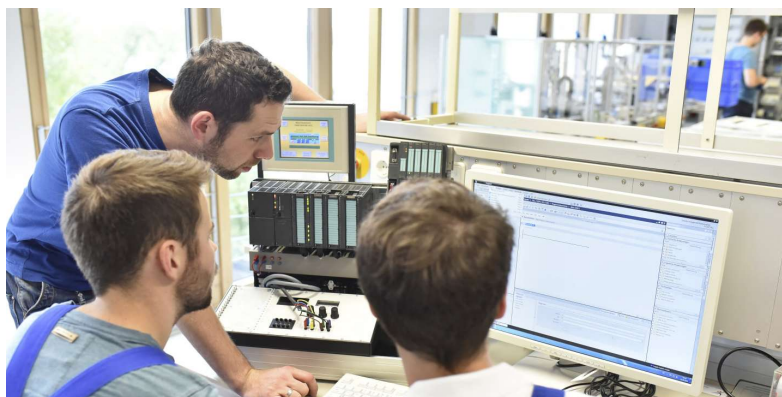




## Education : « Les lycéens de la voie professionnelle ne sont pas des élèves de seconde zone »



- Opinions
- Tribunes

Tribune

Collectif

Les lycées professionnels ne doivent pas avoir pour seul objectif d'aboutir à la sécurisation d'une situation financière ou d'un emploi, mais à l'épanouissement professionnel et social, estime, dans une tribune au « Monde », un collectif de membres d'associations, de militants et d'élus. Pour cela, ils plaident pour un élargissement des filières

Publié hier à 12h10 Temps de Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** Souvent présenté comme une voie de secours, trop peu choisi par ses élèves et généralement vécu comme un échec, le lycée professionnel français est déconsidéré et pâtit d'une mauvaise réputation injustifiée mais persistante. Leur fréquentation est homogène socialement, avec 56,9 % d'élèves issus de milieu social défavorisé en 2019 (contre 29,9 % en lycée général), la situation géographique des lycées professionnels, plus excentrée des centres-villes que ceux de la voie générale, en étant une preuve éloquente.

Un rapport du Sénat fait état de cette stigmatisation en évoquant la « *connotation négative du fait que les élèves orientés sont des élèves en difficulté, voire en échec scolaire* ». Pour mettre fin à ce phénomène, une multiplication des lycées polyvalents, regroupant les voies générale et professionnelle au sein d'un même établissement, serait d'abord nécessaire.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Au lycée professionnel, les inquiétudes d'une formation sans stage

Le secondaire professionnel est également victime des formations qu'il propose. Bien que celles-ci soient nécessaires, qu'on nous rabâche qu'il « n'y a pas de sous-métiers », force est de constater que les modalités et la qualité des formations proposées répondent davantage aux besoins du bassin d'emploi local de l'élève qu'aux aspirations et ambition des arrivants dans ces établissements.



Pas assez de matières générales

Le même rapport sénatorial pointe également les conséquences désastreuses de l'orientation qui n'est plus vécue mais bien subie par la majorité des élèves de la voie professionnelle : décrochage, absentéisme, abandon précoce. Finalement, il est trop souvent construit dans ces établissements la future France précarisée et au ban civique.

Ce fait est d'autant plus réel que, à l'entrée en lycée professionnel, il est estimé que 35,2 % des élèves accumulent au moins un an de retard scolaire, sans que rien ne soit fait pour le rattraper. Aussi, le temps consacré au développement d'une conscience citoyenne et politique si nécessaire est totalement absent de la conception du lycée professionnel, et plus largement des établissements scolaires.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Les lycées à l'heure des cours en fractionné

Nous devrions pouvoir aussi y apprendre la philosophie, les grands concepts qui font les sociétés. Ce ne sont des disciplines trop complexes pour personne. Au-delà du mal que ce manque d'investissement entraîne interviennent des logiques économiques, se caractérisant par la baisse de dotations d'heures aux professeurs ainsi que des suppressions de postes.

Pour un tronc commun de connaissances

Dans un moment social où les différences de traitement entre voies – estimées – d'excellence et celles considérées comme de second couteau (écoles/universités vs BTS) ressortent, chaque signal de volonté de faire réellement de l'égalité éducative doit être lancé. L'orientation des élèves dans la voie professionnelle doit se faire de manière libre, éclairée et avec un meilleur accompagnement de la part des conseillers d'orientation, ce en vue de lutter contre la reproduction sociale.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Au lycée professionnel, « l'indispensable » retour avant l'été

Pour cela, des passerelles doivent aussi être possibles entre la voie professionnelle et les cursus généraux de l'université. Le rôle du lycée professionnel devrait être de permettre l'émancipation des citoyens de demain y étant inscrits, au même titre que tous les autres jeunes, ainsi que de former à un métier, à un secteur d'activité. Trop peu de catégories de professions restent encore touchées par les établissements professionnels, quand bien même il s'agit de l'avenir, la vie de l'élève.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi « Le système éducatif doit permettre aux jeunes de s'affranchir des représentations sexistes »

L'idée d'un tronc commun de connaissances à destination des élèves doit s'étendre à la voie professionnelle. Les lycéens de la voie professionnelle ne sont pas des élèves de seconde zone : ils devraient pouvoir bénéficier des enseignements dits généraux au même titre que les autres. La scolarité ne doit pas avoir pour seul objectif d'aboutir à la sécurisation d'une situation financière ou d'un emploi, mais à l'épanouissement professionnel et social, à l'émancipation.

Un élargissement de l'offre de filières

C'est pourquoi nous appelons à un élargissement de l'offre de filières qui est faite aux lycéens par les voies professionnelles, afin que plus aucune orientation ne le soit par défaut, et à redonner ses lettres de noblesse à cet enseignement. Quand certains élèves aspireraient, par exemple, à travailler dans l'audiovisuel, à faire du journalisme, du droit, du marketing sportif ou de la communication, rien ne devrait empêcher l'accomplissement de ces ambitions de vie, ni des incidents de parcours, notamment scolaires, ni le manque de volonté des universités à accueillir des bacheliers issus du professionnel ou encore le trop peu de propositions de filières faites en lycée professionnel.

**Dylan Ayissi** est étudiant en science politique et responsable de plaidoyer dans le milieu associatif, sur la question de la valorisation des quartiers populaires.



Signataires de la tribune : **Hind Ayadi**, militante associative ; **Amina Bacar**, élue municipale à Avon (Val-de-Marne) ; **Taha Bouhafs**, journaliste ; **Mathieu Devlamick**, président de l'Union nationale lycéenne (UNL) ; **Almamy Kanouté**, acteur ; **Boukary Kanté**, travailleur social ; **Mandioukette Ndiaye**, chef de projet en solidarités internationales ; **Moriba Soukouna**, entrepreneur ESS ; **Aurélien Taché**, député (non inscrit).

Collectif  
Contribuer

**Services**



FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

**COMPAREZ  
DES MILLIERS  
DE FORMATIONS**  
en France

Recherchez



FORMATION ANGLAIS avec Gymglish

POUR AMÉLIORER  
VOTRE ANGLAIS

1 MOIS OFFERT

